L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX No. 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

JEUDI MATIN, 4 FEVRIER.

LA LOUISIANE AU SÉNAT.

Les débats au Sénat des Etats-Unis sur les affaires louisianaises sont montés à une température assez élevée jusqu'ici. Des discours enflammés ont été prononcés de part et d'autre, et là où la matière semblait épuisée, la passion a pris la place des arguments, et donné fait à ce qui présenté sous de nouveaux aspects qui ont couvert un nouveau champ aux discussions adverses. Après MM. Schurz, Thurman et Bayard, dont l'éloquence entraînante semblait devoir fermer la bouche aux défenseurs les plus ardents de la politique présidentielle, M. Conkling de New-York a mis la main pour essayer une fois de plus de déclouer la responsabilité qui s'attache aux véritables auteurs des iniquités coutre lesquelles se révolte la conscience publique, pour la faire retomber sur les agents passifs de ces machinations. Il a même eu le courage de chercher à justifier des actes dont l'illégalité a été reconnue par tout le monde, par le président lui-même, qui n'a pas osé les soutenir devant les interpellations timides du Sénat. Or, écrit à ce sujet de Washington :

La condamnation sévère par les sénateurs démocrates de la politique militaire de l'administration en Louisiane a fait de l'effet au Sénat aussi bien que dans le pays, et l'on peut juger par le discours extrêmement aigre et agressif de M. Conkling (républicain) en réponse de MM. Thurman et Bayard. L'audience était très nombreuse, et elle a écouté patiemment l'orateur pendant quatre heures et demie. La substance de ce discours est que les républicains extrêmes veulent adopter une ligne plus radicale que jamais, afin de se venger de ceux qui les ont battus aux polls, ou dans le vain espoir de regagner un peu de leur terrain perdu. C'est ce qu'a signifié M. Conkling quand, au commencement de son discours, il a déclaré que la campagne présidentielle était ouverte au Sénat. Ses remarques sont les plus virulentes, dans un sens de parti, qu'aient été faites du côté républicain; mais, en définissant le discours de M. Thurman comme une "critique méditante," l'orateur a insulté ses adversaires politiques avec adresse. La défense hardiment hardie du gouverneur Kellogg qu'il a rendu seul responsable de la dispersion militaire de la législature; il a soutenu que le président est étranger à cette affaire et que le parti républicain ne peut en être affecté à aucun degré.

Après avoir dit que toute la responsabilité de l'emploi des troupes retombe sur le gouverneur Kellogg et sur le général de Trobriand, M. Conkling a justifié cet emploi en disant que les troupes qui ont été requises pour servir de police, et que le général de Trobriand a reçu l'ordre de disperser le manifeste l'ordre dans les corridors de la législature. Mais M. Conkling a évité de parler de la Constitution frauduleuse du *Returning Board* et de la fraude par laquelle on a réussi à faire admettre cinq membres légalement élus."

Voici les extraits du discours de M. Conkling :

"Des démonstrations et des représailles généraux contre les autorités nationales ne pacifieront pas le Sud. Elles n'emporteront pas la prochaine élection présidentielle. Quand le gouvernement Kellogg sera condamné ou mis en accusation, quand le général Emory ou le général de Trobriand seront poursuivis par une cour martiale ou autrement, alors de graves questions pourront être soulevées. Le sénateur de l'Ohio n'est écrit : 'Quelle excuse à Emory?' Je n'en sais rien. Je n'ai pas à défendre le général Emory.

"Les démocrates, après avoir pris possession de la législature, ont contraint les républicains à rester en brandissant des couteaux et des pistolets; ils ont retenu *rien armés* et *liés* à sa soumettre. L'orateur donne lecture d'un mémoire envoyé au congrès par les conservateurs de la législature de la Louisiane, et il déclare que ce sont ces mêmes membres qui, les premiers, ont nommé un comité pour aller requérir l'intervention militaire. A l'apparition du général de Trobriand et de son état-major, l'opposition démocratique a éclaté dans la salle, et le speaker usurpateur, au nom de l'Etat de la Louisiane, a renvoyé le général de Trobriand d'avoir prévenu l'effusion de sang.

Ce n'est pas la première fois que le général de Trobriand est mis en cause, et c'est la cause d'autant plus étrange que ce officier est sans doute condamné, par sa situation, à rester immobile devant les sommations qui cherchent à détourner sur lui le courroux de la réprobation publique. Mais cette perfidie frappe dans le vide. Le jour viendra, nous l'espérons, où il sera délié du devoir du silence et où il aura à rendre compte publiquement de sa conduite.

Tous ceux qui le connaissent savent qu'il a fait son devoir, tout son devoir, rien de plus, rien de moins. Il a cru que c'est son devoir de obéir aux ordres exprès, dont plusieurs sont des ordres de ses supérieurs militaires, et tout le monde, dans la Nouvelle-Orléans, républicains et démocrates, rend également témoignage de la convenance et de la dignité avec lesquelles il a rempli ses fonctions difficiles. Un mot suffira pour rassurer sur sa conduite dans cette journée du 4 janvier : il en a été tout autrement parmi les conspirateurs dont son intervention a frustré les plans, et parmi les républicains dont elle a déjoué les desseins.

Inutile, du reste, de rentrer dans le fond du débat. La cause est jugée au point de vue du droit et de la raison. Le public a les pièces sur les mains et il saura en tirer la sentence, et l'on peut dire avec certitude que de cette sentence dépendra le mouvement du pouvoir sur ceux-mêmes qui l'auront prononcée.

Courrier des Etats-Unis.

— Dans son dernier numéro des *Doubles croches malades*, M. Azy Vedo raconte que Madame Adelina Patti, venu de Birmingham, dans une tournée de concerts en Angleterre et en Irlande. L'infatigable cantatrice arrive à six heures du soir dans cette ville pour chanter le lendemain et demie, juste le temps de prendre un léger repas et de s'habiller. En entrant à l'Hôtel, elle jette les yeux sur un piano, où elle était assurée de trouver confortablement installé pour son individualité d'artiste :

CARLOTTA PATTI,

SŒUR DE LA CÉLÈBRE ADELINA PATTI.

Notez, s'il vous plaît, qu'elle avait déjà chanté plusieurs fois avec le plus vif succès à Birmingham, et qu'elle pouvait s'y présenter encore sans autre patronage que celui des excellents souvenirs qu'elle y avait laissés.

Voulant voir jusqu'où l'on avait poussé les choses, Mlle Carlotta Patti sort de l'hôtel, et vit sur les murs d'énormes affiches exactement semblables au programme.

Ses bagages n'étaient pas encore déchargés; elle monta dans sa voiture, fit tourner bride et prit le train sans autre explication. Les auteurs de ce merveilleux programme et de cette non moins merveilleuse affiche furent contraints de rembourser au public la recette du concert, qui s'élevait, me dit-on, à vingt-cinq mille francs.

On parle de procès. En attendant, la cantatrice a écrit aux journaux anglais une lettre où elle expose les motifs de son brusque départ, et où elle offre d'aller chanter gratis à Birmingham au bénéfice des pauvres, lors de son prochain voyage en Angleterre.

Selon mon petit jugement, Mlle Carlotta Patti a très bien fait d'abandonner à leur destin les publicistes qui l'avaient annoncée de la sorte.

A nos Abonnés des campagnes.

Nous sommes obligés de payer à la Nouvelle-Orléans même, depuis le 1er janvier 1875, d'après la nouvelle loi du Congrès, le port de tous les journaux que nous expédions à nos abonnés de l'intérieur. C'est donc à ces derniers, à qui leur poste locale ne pourra plus rien réclamer, de nous rembourser, ou de nous payer le port en même temps que le prix de l'abonnement.

Ce port est de 10 cents par mois, pour l'édition quotidienne, et de 25 cents par an pour l'édition hebdomadaire.

Les maîtres de poste ainsi que nos agents devront donc se faire payer ce montant additionnel et nous le transmettre en même temps que le prix de l'abonnement.

ÉDITION HEBDOMADAIRE DE L'*ABEILLE*.

Nous publions régulièrement le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières, — littéraires, politiques et autres, — qui ont paru, pendant la semaine, dans l'*Abeille* quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours. Nous la vendons dans nos bureaux à raison de 10 cts. le numéro.

L'Union Française.

BUREAUX, RUE ST-PETER, No. 9.

Le public est informé que l'Union Française tient à sa disposition des cultivateurs primeurs et autres en tous genres, des serres sont ouverte pour recevoir les demandes des travailleurs et celles des personnes désirant des employés. Un cours d'adultes gratuit a lieu au siège de la société les Lundi, Mercredi, Vendredi soir à 7 heures.

Président,

11 janv—1m L. BRETON.

Bureaux de la Compagnie d'Assurance Gelin. En liquidation. Succursale Canonder et Compagnie. Nouvelle-Orléans, 11 janvier 1875. Il est ordonné de cinquante piastres par action a été décrétée et fait payable le premier février prochain.

A. BALDWIN,
A. M. FORTIER,
JNO. BRUMARD,
Liquidateurs.

12 janv—1m.

MEMOIRE AU CONGRES,
De la Chambre des Représentants de la Louisiane.

Au Sénat et à la Chambre des Représentants des Etats-Unis d'Amérique, réunis en Congrès.

La Chambre des Représentants de la Louisiane, organisée conformément aux lois de l'Etat, vous annonce respectueusement qu'elle s'est réunie au Capitole, le 4 janvier 1875, s'est organisée, d'une manière permanente, conformément à la loi, et que son Orateur et une majorité de ses membres ont été forcés de se retirer, par les troupes des Etats-Unis; voici les faits :

Le lundi, 4 janvier 1875, à midi, le greffier de l'ancienne Chambre appela les membres reconnus par le Bureau de retours; ils étaient au nombre de 106. (Cent onze constituent une Chambre complète.) Après avoir lu le certificat du Secrétaire d'Etat, annexé à la liste, il déclara qu'un *quorum* était présent—56 étant le nombre requis.

Sur motion de M. Billieu, de Lafourche, M. L. A. Wiltz, d'Orléans, présida en qualité d'Orateur pro tem.

M. Wiltz appela la Chambre à l'ordre. Le juge de paix Houston lui fit prêter le serment, et l'Orateur assermenta les membres que le Bureau avait reconnus.

M. P. J. Trezevant fut déclaré greffier pro tem., et M. E. Food sergent d'armes pro tem.

Des conservateurs et des républicains demandèrent une organisation permanente, mais par suite de la grande confusion qui régnait dans le moment, l'Orateur refusa d'écouter une motion quelconque avant que l'ordre fût rétabli.

Le général De Trobriand, à la requête des membres de la Chambre, le vous a envoyé chercher pour dire que la Chambre des représentants de l'Etat de la Louisiane est organisée, avec moi comme Orateur permanent, et pour vous requérir, si vos ordres vous le permettent, de vouloir bien dire quelques mots aux spectateurs turbulents dans les couloirs et empêcher ainsi l'effusion du sang. Je sens et je sais que c'est mon devoir de maintenir la dignité de la Chambre, mais ce n'est pas mon désir de calcer des membres de la Chambre d'amener un conflit; vous m'obligerez donc si vous voulez adresser quelques mots au public."

Le général De Trobriand se dirigea vers la galerie et parla à la foule qui se dispersa à l'ordre fut rétabli.

Après cette interruption, la Chambre procédant à ses travaux, le comité des élections et retours fit son rapport, et sur ce rapport, les représentants dont les noms suivent furent désermentés et prirent leurs sièges comme membres :

John O'Quinn, de la paroisse des Avoyelles.

C. J. Horan, de la paroisse Caddo.

A. D. Land, de la paroisse Caddo.

Thos. R. Vaughn, de la paroisse Caddo.

J. Jeffries, de la paroisse Rapides.

R. L. Lockett, de la paroisse Rapides.

G. W. Stafford, de la paroisse Rapides.

Wm. F. Schwing, de la paroisse Ibérie.

Pendant que la Chambre procédait tranquillement à ses travaux, vers trois heures après-midi, le général De Trobriand, commandant les troupes des Etats-Unis dans et autour de la maison d'Etat, entra dans la salle en uniforme, l'épée au côté, accompagné de deux officiers de son état-major et de M. Vigers le précédent greffier de la Chambre, et s'adressa à l'orateur Wiltz en lui exhibant les documents dont voici les copies :

ETAT DE LA LOUISIANE,
Département de l'Exécutif,
Nouvelle-Orléans, 4 janvier 1875.

Au général De Trobriand.

Le greffier de la Chambre, qui a en sa possession le rôle émis par le secrétaire d'Etat des membres légaux de la Chambre des représentants, vous désignera les personnes actuellement dans la salle des représentants, déclarées élues par le Bureau légal des retours de l'Etat.

W. P. KELLOGG, gouverneur.

L'orateur refusa de permettre à M. Vigers de lire ces documents, attendu qu'il n'était pas le greffier de la Chambre et à la requête du général De Trobriand ils furent lus par son adjudant.

L'orateur Wiltz demanda alors au général de Trobriand : "Avez-vous soumis ces documents au général Emory?"

Le général de Trobriand—Non, mais je suppose que des copies lui ont été envoyées.

L'Orateur Wiltz : "Général, je désire vous dire que, depuis notre organisation, nous avons admis et assermenté cinq membres des paroisses référées qui ont pris leurs sièges; ces cinq membres doivent ils être expulsés?"

Le général de Trobriand : "Je ne suis qu'un soldat; voilà mes ordres. Je ne puis entrer dans l'examen de cette question". Le général déclara, en outre, que ses instructions étaient d'obéir aux ordres du gouverneur Kellogg.

L'Orateur Wiltz : "Je vous respecte, général, comme un gentilhomme et comme soldat mais j'ai, comme vous, un devoir à remplir, que je dois à mon Etat, c'est de maintenir la dignité et l'autorité de ma position comme Orateur de la Chambre des représentants. Il faudra que la force soit employée, avant que je vous permette d'exécuter vos ordres".

Sur le refus de l'Orateur Wiltz et de M. Trezevant, le greffier, de lui désigner les personnes et sur le refus de l'Orateur Wiltz de permettre à M. Vigers d'appeler le rôle dans le but d'identifier les membres, alors Hugh J. Campbell et T. C. Anderson aidant, le général de Trobriand identifier les membres qui devaient être chassés. Le général de Trobriand ordonna alors à ses soldats armés et la baïonnette au bout du fusil, d'entrer dans la salle, s'approcha successivement des MM. O'Quinn, Vaughn, Stafford, Jeffries, Lockett, Kelly, Dunn, Horan et Land et sans par ses soldats, après que chacun de ces messieurs, se levant à sa place, eut fait sa protestation solennelle au sous de sa légale.

Ces représentants ont donc été inconstitutionnellement arrêtés, et, malgré leur protestation publique et leur appel à l'Orateur et à la Chambre pour être protégés, la protection que ni l'un ni l'autre ne pouvaient donner—ont été arrachés de leurs sièges et expulsés violemment de l'enceinte de la Chambre des Représentants de l'Etat de la Louisiane, à la pointe de la baïonnette, par des officiers et des soldats de l'armée des Etats-Unis.

Le général de Trobriand a expulsé ensuite le greffier, a suspendu les travaux de la Chambre, et, pour y arriver, a mis un peloton de soldats jusqu'au fauteuil de l'orateur. Ceui-ci s'est alors levé et a ajourné la Chambre dans les termes suivants :

"Comme Orateur légal de la Chambre des Représentants de l'Etat de la Louisiane, je proteste contre cette invasion de société commise par les soldats des Etats-Unis, venus ici avec des mousquets chargés et la baïonnette au bout du fusil. Nous avons vu nos collègues arrachés du sein de cette assemblée par la force des armes et mis à la porte en dépit de leurs solennelles protestations; nous avons vu un détachement de soldats pénétrer dans les couloirs de la Chambre des Représentants de la Louisiane; nous avons protesté contre cet acte au nom d'un peuple jadis libre.

"Au nom de l'Etat de la Louisiane foulé aux pieds, j'élève une fois encore la voix pour protester solennellement. Messieurs, le fauteuil de l'Orateur de la Chambre des Représentants de l'Etat de la Louisiane, est environné de troupes des Etats-Unis; l'enceinte de la Chambre des Représentants est au pouvoir de forces armées, et j'invite les Représentants de l'Etat de la Louisiane à se retirer d'elle avec moi".

L'Orateur Wiltz a quitté alors l'enceinte, suivi de tous les représentants conservateurs, la salle restant au pouvoir des soldats.

Si nous sommes entrés dans ces détails et si nous avons insisté sur le renversement d'un Etat souverain par des soldats fédéraux, et sur son abaissement à l'état de province, c'est afin d'éclairer les autres Etats et de leur faire comprendre que leurs propres libertés peuvent être supprimées par les mêmes moyens.

Nous disons solennellement au peuple américain jaloux de ses libertés, que l'exemple de la puissance militaire dispersant les représentants de la Louisiane, peut servir de précédent et conduire à son perpétuel asservissement si à celui de ses descendants, si, dans cette hypothèse d'épreuve, environnés comme nous le sommes des ruines de la liberté constitutionnelle, il nous abandonne à notre destin.

Le tout vous est respectueusement soumis.

J. Addigé,	G. W. R. Bayley,
J. Billieu,	J. A. Blaffer,
E. Booth,	E. L. Bower,
Jas. Brice, Jr.,	G. E. Burkhardt,
C. Byrne,	E. A. Carmouche,
W. W. Carlos,	O. L. Collins,
J. A. Delblanc,	C. Delhommer,
C. C. Dunn,	G. W. Dupré,
B. Edwards,	R. H. Edwards,
B. C. Elliott,	E. H. Estilette,
J. A. Gilmore,	W. J. Hammond,
G. L. Hall,	J. J. Horan,
J. Jeffries,	S. Johns,
T. J. Jobuson,	G. A. Kelly,
W. B. Koontz,	Chas. Kummell,
A. D. Lafargue,	A. D. Land,
R. S. Lockett,	A. A. Magnunis,
J. L. Matthews,	T. E. Meredith,
H. C. Mitchell,	M. McAlmine,
W. McGee,	A. B. Nunez,
J. O'Quinn,	G. Pascal,
W. H. Pipes,	G. W. Richardson,
G. Rogers,	J. R. Scales,
J. R. Schwing,	C. H. Schenck,
C. Schaler,	D. W. Self,
C. F. Seaman,	M. Sibilski,
W. F. Smith,	G. W. Stafford,
F. E. Vandrick,	Y. Vedrine,
F. Voorhies,	C. L. Walker,
R. S. Walters,	Jas. Webb,
G. D. Wells,	L. A. Wiltz,
	J. Young.

Les deux Législatures.

Nous donnons ci dessous le tableau comparé des deux listes de la législature, l'une d'après les retours réels de l'élection, l'autre d'après le travail frauduleux de manipulation du Bureau des retours. La première liste comprend 10 sénateurs démocrates et 8 républicains, 70 représentants démocrates et 28 républicains (non compris les deux de Caddo). La seconde liste comprend 10 sénateurs républicains et 8 démocrates, 51 représentants démocrates et 53 républicains. Le Bureau a référé à la Législature quatre paroisses donnant 5 représentants. Il y a en tout 111 sièges. Cinquante-six membres sont nécessaires pour faire un quorum.

SÉNATEURS D'ÉTAT.

1er District.	
J. H. Grover, D	7793
J. H. Kelly, R	7729
H. C. Ogden, D	7741
J. L. Lagan, R	7641
J. F. Jordan, R	3936
G. F. Land, R	3909
2ème District.	
R. D. White, D	5240
J. Lanauze, R	5190
3ème District.	
Wm. Pitt, D	5864
Thomas Grey, R	5569
4ème District.	
J. H. Fusilier, D	6725
S. J. Hutchinson, R	6580
5ème District.	
L. Dumont, R	1095
J. R. Wilkinson, D	1027
H. Mahoney, R	961
6ème District.	
R. H. Chadborn, R	8115
R. M. Turnbull, D	8242
J. L. Montero,	3124
7ème District.	
Pierre Landry, R	3367
Geo. E. Bovee, R	1677
8ème District.	
L. Sicardo, D	3677
Pierre Cazaux, R	4475
9ème District.	
Wm. A. Robertson, D	745
John J. Gardner	3264
Geo. H. Wells	962
Jas. H. Lanman	792
10ème District.	
John E. Breaux, R	3891
John Gair	3439
E. D. Hackemann	761
11ème District.	
J. H. Rusch, R	2436
T. J. Young	1008
12ème District.	
T. J. Shaw, R	4238
E. L. Lane	2911
T. Mahder	856
13ème District.	
David Young, R	3073
A. C. Irwin	1[illegible]7
14ème District.	
J. A. Gla, R	2508
J. H. Sergeant	1300
George L. Bentann, R	1174
15ème District.	
A. B. Courage, D	3720
J. D. Harper	2401
16ème District.	
J. R. Klaus, D	2171
H. M. Twitchell	2261

REPRÉSENTANTS.

Etats réellement.	Bureau des retours.
Orleans	
A. A. Magnunis, D	A. A. Magnunis, D
Edw. Booth, D	Edw. Booth, D
G. L. Hall, D	G. L. Hall, D
W. J. Hammond, D	W. J. Hammond, D
C. H. Schenck, D	C. H. Schenck, D
W. W. Koontz, D	W. W. Koontz, D
J. A. Gilmore, D	J. A. Gilmore, D
Chas. Byrne, D	Chas. Byrne, D
Chas. L. Walker, D	Chas. L. Walker, D
J. L. D. Aldige, D	J. L. D. Aldige, D
M. Sibilski, D	M. Sibilski, D
Chas. Roman, D	Chas. Roman, D
G. Pascal, D	G. Pascal, D
G. W. Dupré, D	G. W. Dupré, D
J. B. Jourdain, R	J. B. Jourdain, R
G. R. Burkhart, D	G. R. Burkhart, D
C. L. Scanlan, D	C. L. Scanlan, D
L. A. Wiltz, D	L. A. Wiltz, D
J. A. Delblanc, D	J. A. Delblanc, D
J. A. Blaffer, D	J. A. Blaffer, D
Chas. Kummel, D	Chas. Kummel, D
G. W. Kelly, D	G. W. Kelly, D
E. L. Bower, D	E. L. Bower, D
R. C. Elliot, D	R. C. Elliot, D
John Gracian, R	John Gracian, D
Ascension.	
G. H. Hill, R	G. H. Hill, R
Lewis Butler, R	Lewis Butler, R
Assomption.	
George Leroy, R	G. H. Pondexter, R
H. Pondexter, R	
Avoyelles.	
A. D. Lafargue, D	A. D. Lafargue, D
J. J. Soquet, R	J. J. Soquet, R
Bienville.	
Référé à la Législature.	
Bossier.	
L. W. Baker, R	L. W. Baker, R
S. Thomas, R	S. Thomas, R
Baton Rouge, N.	
E. D. Triplett, R	E. D. Triplett, R
W. G. Lane, R	W. G. Lane, R
Jas. Wilson, R	Jas. Wilson, R
Baton Rouge, S.	
F. A. Woods, R	F. A. Woods, R
Caddo.	
A. D. Lane, D	A. D. Levisee, R
F. R. Vaughn, D	C. W. Keating, R
John J. Horan, D	T. Johnson, R
T. E. Meredith, D	T. E. Meredith, D
Pas compris	Carroll.
	T. Jones York, R
	Calcasieu.
O. W. Robinson, D	O. W. Robinson, D
	Cameron.
	A. L. Durr, D
	Claiborne.
John Young, D	John Young, D
H. C. Mitchell, D	H. C. Mitchell, D
	Concordia.
J. Randall, R	J. Randall, R
R. B. Walters, D	Wm. Ridgely, R
	Catahoula.
J. L. Scales, D	R. P. Waters, D
Charles Scholer, D	De Soto.
	Référé à la Législature
W. H. Pipes, D	Ext Feliciana.
R. K. Ray, R	W. H. Pipes, D
	R. K. Ray, R
J. W. Armstead, R	Ouest Feliciana.
	J. W. Armstead, R
J. L. Mathews, D	Franklin.
	J. L. Mathews, D
C. C. Dunn, D	Grant.
	Référé à la Législature
W. F. Schwing, D	Ibérie.
	Jas. A. Sauer, R
J. Carlile, R	Iberville.
J. G. Davidson, R	J. J. Carlile, R
	J. G. Davidson, R
E. E. Kidd, D	Jackson.
	Whitefield Hood, D
E. A. Hubeau, R	Jefferson.
C. W. Lowell, R	E. A. Hubeau, R
J. E. Parker, R	C. W. Lowell, R
	J. E. Parker, R
M. T. Martin, D	Lafayette.
	M. T. Martin, D
J. R. Billiu, D	Lafourche.
T. J. Johnson, D	J. R. Billiu, D
	T. J. Johnson, D
G. D. Wells, D	Livingston.
	G. D. Wells, D
Seaborn Jones, D	Lincoln.
	Seaborn Jones, D
Wm. Murrell, R	Madison.
	Wm. Murrell, R
F. M. Grant, R	Morehouse.
	F. M. Grant, R
H. Raby, R	Natchitoches.
E. L. Pierson, R	H. Raby, R
	E. L. Pierson, R
D. C. Hill, R	Ouachita.
W. F. Southard, R	D. C. Hill, R
	W. F. Southard, R
A. Milon, R	Plaquemine.
	A. Milon, R
Emile Honoré, R	Pointe-Coupée.
Milton Jones, R	Emile Honoré, R
	Milton Jones, R
O. M. Stafford, D	Rapides.
Jas. Jeffries, D	John De Lacy, R
R. L. Lockett, D	Jos. Commanglon, R
	Wm. Crawford, R
E. W. Dawson, R	Rivière Rouge.
	E. W. Dawson, R
R. P. Edwards, D	Richland.
	R. P. Edwards, D
D. W. Self, D	Sabine.
	D. W. Self, D
R. F. Guichard, R	St-Bernard.
	R. F. Guichard, R
M. Hahn, R	St-Charles.
	M. Hahn, R
O. F. Hunsacker, R	St-Jacques.
V. Dickerson, R	O. F. Hunsacker, R
	V. Dickerson, R
Henry Demas, R	St-Jean-Baptiste.
	Henry Demas, R
O. L. Collins, D	St-Helena.
	O. L. Collins, D
E. D. Estilette, D	St-Landry.
James Webb, D	E. D. Estilette, D
	James Webb, D
A. Carmouche, D	
V. Vidrine, D	A. Carmouche, D
	V. Vidrine, D
Chas. Delhommer, D	St-Martin.
Felix Voorhies, D	Chas. Delhommer, D
	Felix Voorhies, D
R. R. Piles, R	Ste-Marie.
Isaac Sutton, R	R. R. Piles, R
	Isaac Sutton, R
Max Cossin, D	St-Tammany.
	A. J. Cousin, R
J. S. Mathews, R	Tensas.
	J. S. Mathews, R
R. B. Walters, D	Terrebonne.
	R. Edwards, D
Bolivar Edwards	Tangipahoa.
	R. Edwards, D
W. H. Keys, R	Terrebonne.
E. McCullom, D	F. Marin, R
	F. S. Wright, R
W. P. Smith, D	Union.
	W. P. Smith, D
A. G. Nunez, D	Vermillion.
	A. Nunez, D
	Vernon.

M. Mc Alpin, D
W. Madge, D
W. W. Carlose, D
G. A. Kelley, D

M. Mc Alpin, D
Washington.
W. Madge, D
Webster.
W. W. Carlose, D
Winn.
G. A. Kelley, D
Référé à la Législature

SPECTACLES, BALS, &c.

Théâtre de l'Opéra.

Société des soirées réunis sous la direction de M. Mesmin.

JEUDI, 4 Février 875.

Matinée à midi précise.

le LE VOYAGE EN CHINE.

2o DORINA (ballet).

(Soir AT Deux)

LE PROPHÈTE.

Samedi, 6 février—Matinée. 4fev—

Théâtre St-Charles.

Engagement du célèbre artiste.

M. JOE. MURPHY,

qui jouera ces fameux rôles, y compris ceux de "Maum Cre" et de "Help" Il débutera

Lundi, 1er Février.

Samedi—M. Murphy à la Matinée.

Vendredi—Bénéfice de M. Murphy.

20e bal annuel du MARDI GRAS

Mardi soir, 9 février 1875.

Pour les détails, voir les petites affiches.

31 jan—

Le 20e Grand Mas'Annuel, Fare et Masqué, du Mardi Gras.

Aura lieu au

THÉATRE ST CHARLES,

Mardi, 9 Février 1875.

On peut obtenir des billets d'ici, les invitations pour Mardi Gras, chez MM. A. F. GERMAIN, trésorier. Ces invitations seront sujettes à l'approbation du comité. 3 jan—

NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION
154 rue du Canal.

DIRECTEURS :

L. F. Gouaux,	David Urquhart,
George Jones,	John C. Gaines,
Thomas A. Adams,	Carl Kohn,
Jas. Brice, Jr.,	Christian Roselius,
Chas. J. Leeds,	Samuel Jamison.

Intérêts sur les dépôts.

L. F. GOUAUX, Président.
CHAS. KIZNAW, Trésorier. Secrétaire.

GRAND
Concert Vocal et Instrumental,

A LA SALLE GRUNEWALD,

Le vendredi, 5 février 1875, à 8 h. du soir,

Au bénéfice du fonds de Bâtisse de

ST-BERNARD STEAM ENGINE FIRE CO.
No 1

Le Concert sera sous la direction de M. J. Carl'ier; aidé par des amateurs et des artistes de grand talent et par le célèbre, premier cornet du Conservatoire Royal de Bruxelles.

Pour billets et programmes, s'adresser aux principaux marchands de musique et tapissiers, et à la salle Grunewald.

COMITÉ DE RÉCEPTION.

Col. John Glynn, Jr. chairman.

Capt. John Augustin,	Sh. J. Day.
W. Mathews,	
Chas. Fitzsimmons,	C. Mehle,
P. A. Lanaux,	E. O. Dicross,
Jas Harris,	F. Pecoul,
A. Capdevielle,	T. Lonjard.

Les portes seront ouvertes à 7 heures et demie et le Concert commencera à 8 heures.

Les mesdames composant le comité de réception, les membres du comité d'arrangements sont requis de se rendre à la salle vendredi à 7 heures précises.

J. N. AUGUSTIN,
Chair. Com. d'Arrgts.

Second Bal Anniversaire donné par la société d'Amélioration des Jeunes Restaurateurs, à Grunewald Hall, samedi le 6 février, 1875.

DIRECTEURS HONORAIRES.

L. Chapiaix,	A. Maire,
J. Meunier,	Chas. Lacoste,
Ed. Isenegland,	D. Lopez,
J. Tricoche,	J. Gelas,
K. L. Zoll,	E. F. Moise,
L. Lamothe,	F. Ory,
B. Bernichon,	A. Alciator,
E. Piccard,	Chas. Ostalier,
E. Vignié,	H. Delaplace,
F. Huppenbauer,	J. Leblanc,
M. Vandebrant,	Hermain Kopp,
A. Laugt,	Pierre Milhet,
Paul Rogeon,	F. Brunet.

Hugh Cassidy,

COMITÉ DE RÉCEPTION.

E. Garnier,	M. Fassini
Paul Pierre,	J. Fischer
A. Chopin,	J. B. Benson,

COMITÉ D'INVITATION.

J. B. Benson,	A. Lahargue,
Jos. Chapiaix,	E. Garrest,
	F. Chapiaix,

Prix de la carte, consommation..... $1 50

Il n'entrera au Bal 112 rue Royale, ou chez les principaux restaurateurs.

Les demandes d'invitation pour dames devront être faites au comité, 112 rue Royale, qui les fera distribuer à domicile. Aucune dame ne sera admise sans invitation.

14 déc—au 4fev—2p. 8 J. et D.

Aux Actionnaires de Lamm's Fireless Engine Company—et devant l'Auditeur and Thomas Square Propelling Company of America, —Nlle-Orléans, 16 janvier 1875. Il est ordonné qu'un des actionnaires aura lieu le MARDI, le 16 février 1875, à 12 h. de midi, à la Comagnie, les affiches les statutes de l'Etat. Que ceux qui ont des actions à présenter ne manquent pas d'y assister. A la suite de la dite assemblée, ceux de présenter leurs certificats d'actions, dans les trente jours qui suivront la date, au bureau de la Compagnie No 5, de la rue Baronne, à défaut des actionnaires qui ne présenteront pas leurs certificats seront en rupture de leur charte annulée.

Par ordre de la Direction,

B. L. MILLAUDON,
Secrétaire.

janv—1m

M. RIQUELME.
FABRIQUE DE CIGARES,

A TRANSFÉRÉ son établissement au 74 RUE DE LA RUE TCHOUPITOULAS, vis-à-vis la rue de l'Hôpital, et maintenant il fabrique et vend en gros et en détail.

Vapeur pour les marchés du pays qui sont meilleurs que beaucoup de ceux qui en importe.

Cet grande réduction que faite aux acheteurs en gros.

On trouvera également dans son stock cigares de tabac à 5 cents et au dessus.

Les commerçants sont invités à venir examiner les échantillons. La maison garantit la conformité et sous le rapport de la qualité et sous celui des prix.

Cadeaux de jours de fête.

LE PLUS GRAND STOCK DE PIPES ET CUREDE MER EN AMERIQUE,

HERMANN ISAAC,

IMPORTATEUR DE PIPES ET D'ARTICLES DE FUMEURS.

74 RUE GRAVIER 74

Entre Tchoupitoulas et Magazine.

OFFRE au comptant, 1000 douzaines de PIPES ECUME DE MER ET DE PORTE-CIGARES, à des prix bas. Tous les articles en écume de mer sont garantis véritables. Les prix sont les plus modérés fabriqués en Europe. Il est tout à fait inutile de payer plus cher, ainsi qu'on peut les offrir à New-York; la preuve la plus convaincante qui puisse rendre cette vérité de cette assertion c'est qu'il reçoit journellement des commandes des maisons les plus importantes des villes de l'ouest.

Le public est prié de venir examiner les articles 15 déc—1m

J. DESCA,

ANCIENNE MAISON L. MOULOR.

No. 53...RUE VIEILLE-LEVEE...No. 53

(Faubourg Bienville.)

Manufacture & vapeur de :

TABAC A FUMER ET A PRISER,

Et l'importateur de :

CIGARES DE LA HAVANE, TABAC A CHIQUER, PIPES &c.

12 déc—1an Nouvelle-Orléans.

L. C. ARNY,

A fondé un établissement

Pour la mise en bouteille,

Nos 26, 28 et 30 de la rue Bienville,

(ancien magasin de J. A. Blafer & Co.)

OFFRE à vendre en bouteille,

ALE, PORTER,

LAGER DE ST-LOUIS,

CIDRE & ALE AU GINGEMBRE

Ale d'origine de Philadelphie, de WM. MASSEY & CO—une spécialité.

Ale et Porter en barriques, pour les brasseurs en bouteilles, Porter et cidre en baril, bière draught, fournitures de moteurs de cuve taille; colla, bouchons et d'alcool, étiquette aux plus bas prix. 2mois—1

BARNETT & GAMMACK,
COURTIERS,

19..... RUE CARONDELET 19

Achètent et vendent :

BONDS ACTIONS, GAGES,
Valeurs de Ville et d'Etat.

Argent prêté sur garantie.

Taxes et Licences réglées promptement à un compte libéral.

Négociations d'hypothèques. vi—1an

Assureurs de la Mobile.

Capital Total $1,000,000.

Mobile Fire Department Ins. Co.

Réassurée par les Compagnies suivantes

CITIZENS' MUTUAL INS. CO.,
MOBILE INS. CO.,
STONEWALL INS. CO.,
WASHINGTON FIRE MUTUAL INS. CO.,
de Mobile, Ala.

—Risques de—

FEU. MER. RIVIÈRES.

Prix au plus bas taux du Tarif de la Nlle-Orléans.

20 déc—2m J. W. BAQUIÉ,
No. 12, rue Carondelet, N. O.

HY. J. MONTAGNET,

(Successeur de ALF. LAINE, agent.)

—Marchand de—

CHARBONS CITE ET PITTSBURGH, ANTHRACITE CANNEL ANGLAIS.

COAL

Il peut avoir les produits ci-dessus, fournis en bateaux à vapeur, rendus à Dépôt, sur la Levée, au terry du 2e District.

BUREAUX,

No. 107 de la rue de la Commune, près Carondelet, Nouvelle-Orléans

Les ordres sont reçus à l'un et l'autre des